

■ **So'orama S.A. en liquidation**, à Neuchâtel, CH-550-0077450-4, exploitation de cafés, restaurants et discothèques. (FOSC du 02.02.2006, p. 10). Par ordonnance du 20.03.2006, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la clôture de la faillite de la société. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois qui suivent la publication de la suspension de la faillite, l'inscription sera radiée.
Journal no 810 du 22.03.2006
(03307882 / CH-550.0.077.450-4)